

PLU Plan Local d'Urbanisme

de Roquebrune Cap Martin

ROQUEBRUNE CAP MARTIN

4A. PLAN DE ZONAGE DU PLU
2- Planche Nord Ouest

Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal du approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

Prescription de l'élaboration du PLU : le 29 janvier 2015
Arrêt de l'élaboration du PLU : le 01 août 2016
Approbation du PLU :


HABITAT


DÉPLACEMENTS


AMÉNAGEMENT


ÉCONOMIE


ENVIRONNEMENT


PATRIMOINE

Zonage du PLU

UA Nom de zone ou secteur

Paysages, patrimoine :

- Espace Boisé Classé
- Espace Vert Protégé
- Patrimoine naturel protégé
- Patrimoine bâti protégé
- Bâtiment pouvant changer de destination en zone N

Servitudes et réservations :

- Emplacement réservé
- Servitude de mixité sociale
- Servitude d'attente de projet
- Orientations d'aménagement et de programmation
- Polygones d'implantation et côte NGF
- Polygone d'implantation pour infrastructures
- Polygone d'implantation pour bâtiments

Plan de prévention du risque de mouvement de terrain (révision n°1 approuvée le 18 novembre 2009)

- Zone rouge

N
W E
S

0 50 100 200 Mètres

1:2 500